



Santé publique

Causes médicales de décès : la Mayenne se distingue...

Dans *Études et Résultats* n° 1342 de juillet 2025, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publie une étude sur les causes de décès en France en 2023 ⁽¹⁾. Cette étude exploite les volets médicaux des certificats de décès.

En 2023, parmi la population résidant en France, 637 082 personnes sont décédées dans le territoire (50,2 % de femmes et 49,8 % d'hommes), soit 828 décès pour 100 000 habitants. Après les années de forte mortalité du fait du covid-19, la mortalité enregistre une forte baisse en 2023, à rapprocher des gains d'espérance de vie (+ 0,5 ans pour les femmes et + 0,6 ans pour les hommes par rapport à 2022).

En 2023, la première cause de décès reste les tumeurs (27,0 % de l'ensemble des décès), devant les maladies cardio-vasculaires (21,4 % des décès). Après les décès avec des symptômes et états morbides mal définis (11,0 %), on trouve les maladies de l'appareil respiratoire (7,4 %), puis les causes externes (accidents, suicides, homicides, etc. ; 7,1 %). Les tumeurs sont responsables de 76 716 décès de femmes et de 95 154 décès d'hommes. L'âge médian aux décès dus aux tumeurs est de 76 ans.

Toutes causes confondues, l'âge moyen au décès est de 79,3 ans quand l'âge médian, moins sensible aux décès aux âges extrêmes, est de 83 ans.

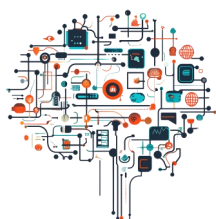
La part de décès à domicile s'élève à 23,8 % en 2023, contre 21,7 % en moyenne sur la période 2015-2019. La part de décès en Ehpad augmente également ; elle est de 21,0 % en 2023, contre 18,8 % sur la période 2015-2019. A contrario, il y a moins de décès dans les établissements de santé publics (42,0 %, contre 46,4 % en 2015-2019 en moyenne annuelle).

La Drees observe que des différentiels de collecte peuvent nuancer les écarts d'un territoire à l'autre. Le volet médical n'est pas renseigné pour 2 % des décès. La Mayenne se caractérise parmi un taux particulièrement élevé de volets médicaux non renseignés (8,2 %). Fort heureusement, il y a la Guyane (11,1 %) et la Martinique (8,3 %) pour ne pas faire mieux !



Lundi 15 septembre 2025 (18 h à 20 h)

Assemblée générale du CÉAS



L'intelligence artificielle, c'est quoi ? Quelles en sont les applications les plus courantes ? Quel est son intérêt ? Ses limites ? Ses risques ?

Salle Bâtiment 13 / quartier Ferrié, 4 rue Albert-Jacquard, à Laval.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Arthur Dubois, Louise Guillé, Claude Guioullier, Nathalie Houdayer.

(1) – https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-07/ER%201342%20Causes%20d%C3%A9c%C3%A8s_MEL.pdf (8 pages).

Entre le 16 septembre et le 9 octobre, dans six cinémas mayennais **Les Esprits libres : une création culturelle dans un Ehpad**

Dans le cadre de la Journée mondiale Alzheimer (21 septembre), l'association France Alzheimer Mayenne va diffuser *Les Esprits libres*, film documentaire de Bertrand Hagenmüller (France, 2025, 93 mn) dans six salles de la Mayenne :

- ✓ Mardi 16 septembre, à 20 h : au Vox, à Mayenne.
- ✓ Mercredi 17 septembre, à 20 h 30 : au Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt.
- ✓ Jeudi 18 septembre, à 20 h : au Cinéville, à Laval.
- ✓ Mardi 23 septembre, à 20 h : au Vox, à Renazé.
- ✓ Jeudi 25 septembre, à 20 h 30 : au cinéma Yves-Robert, à Évron.
- ✓ Jeudi 9 octobre, à 20 h : au Palace, à Château-Gontier-sur-Mayenne.



Un débat suivra chaque projection.

Présentation du film : des soignants et des résidents d'un Ehpad de la région parisienne décident de se lancer dans un projet hors norme : vivre ensemble pendant deux semaines dans une grande maison non-médicalisée, pour écrire un spectacle fait de théâtre d'improvisation, de musique et de poésie. Dans cette aventure, ils sont accompagnés d'une art-thérapeute, de trois musiciens et d'une poétesse. Certains soignants font même le choix de venir en famille, avec leur partenaire et leur enfant. Loin des enfermements psychiques et physiques que l'on connaît parfois en institution, se développe une expérience thérapeutique unique faite de douceur et de poésie, qui invite à poser un nouveau regard sur la maladie et la vieillesse. Bien-sûr la maladie d'Alzheimer est partout, dans les fugues de Didier, l'agressivité d'Anne-Marie, les confusions de Nicole et les désespoirs de Francine. Mais la complicité que les patients tissent avec les soignants, l'ambiance familiale, la créativité partagée diminuent jour après jour les troubles des personnes « malades » et redonnent aux soignants le « sens du métier ». Et quand la troupe décide d'inviter les habitants de la ville pour assister à leur sortie de résidence, ils font face à un public sidéré de voir à quel point ceux qu'on réduit bien souvent à leur « maladie » sont encore capables d'émerveiller. Le réalisateur a souhaité un film lumineux, source de joie et d'inspiration, porté par une musique enlevée. On pleure, on rit, on espère, découvrant la maladie d'Alzheimer sous l'angle du possible et de la vie. Le documentaire est une épopée humaine, un récit d'évasion qui se révèle aussi un film-manifeste contribuant à alimenter le débat sur la nécessité de repenser l'accompagnement des personnes âgées dépendantes (source : dossier de presse).

Pour aller plus loin : https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/alca/fichiers/les_esprits_libres_dp_compressed.pdf

La pensée hebdomadaire

« On ne peut pas demander à un élève de se lever à 6 heures s'il s'endort à 3 heures, happé par des flux d'images, de likes, de notifications conçues pour coloniser son attention. Les géants du numérique ne dorment jamais ; ils veillent, avec leurs algorithmes affamés, pour voler aux enfants leurs heures les plus précieuses. (...) Nos élèves, souvent, n'ont pas de frontières : ni culturelles, ni matérielles, ni temporelles. Leur téléphone devient leur refuge, leur seul compagnon fidèle. Et l'école, qui réclame rigueur, concentration et discipline, apparaît comme une violence supplémentaire, un lieu où l'on exige d'eux une posture qu'ils ne peuvent pas assumer – parce qu'ils n'ont pas dormi. (...) Dans une société qui glorifie la vitesse, il est urgent de réapprendre la lenteur. Dormir n'est pas perdre du temps. C'est reprendre le pouvoir. »

Meryam Ennouamane Jouali, professeure de lettres et d'histoire,

« Il faudrait apprendre à nos élèves à dormir comme on leur apprend à lire », *Le Monde* du 25 juin 2025.